

Xavier Raufer - 23 juin 2016

Assassinat de policiers par Larossi Abballa : la seule question qui vaille

Entre deux publi-reportages sur ses grandes qualités, sa force de caractère et sa poigne devant l'adversité, le ministre de l'Intérieur occulte soigneusement la seule question qui vaille, suite à l'assassinat par - encore - un voyou ré-islamisé, de Jean-Baptiste Salvaing et Jessica Schneider, tant soulever cette question révélerait aux yeux de tous, un énième échec du renseignement intérieur français face au terrorisme islamiste.

Voici cette question simple et à ce jour sans réponse : pourquoi l'assassin Larossi Abballa n'était-il pas assigné à résidence ? Plus que bien de ces 300 assignations parfois étranges, voire absurdes, celle d'Abballa s'imposait pourtant : voyou déjà quatre fois incarcéré, islamiste virulent signalé par la Pénitencière, fiché S, condamné pour terrorisme - et dont une écoute téléphonique contenait l'inquiétant "je veux combattre pour Allah"... Comment être à ce point aveugle et rater un tel "client" ?

Abballa voyage en février 2016, vers la Turquie et - dit-il, La Mecque. Cela "interpelle", lit-on, le Renseignement intérieur - mais platoniquement puisque rien n'est fait. Même, en mars, quand Abballa est arrêté aux Champs-Élysées et qu'on lui confisque les 3 000 euros qu'il a sur lui - nul ne tique quand il néglige de récupérer cette pourtant forte somme.

Ce grave échec succédant aux autres, suscite dans la police et la gendarmerie une forte colère. Car depuis le début 2015, ces forces sont sur les dents, surexploitées par des gouvernants ignorant la microchirurgie et pratiquant, faute de mieux, la pêche au chalut, avec toujours plus d'hommes sur le pont. Certains cadres de l'antiterrorisme n'ont pas pris UN jour de congé réel depuis le 14 novembre écoulé.

Face à cette police quasi-épuisée, privée de la cruciale lucidité qui expose le signal faible et donc peut-être, la préparation d'un attentat, des voyous, radicalisés ou non, ivres d'impunité. Un sentiment encore renforcé quand ils voient à la télé des casseurs laissés, une heure parfois, tout fracasser devant des unités armées au pied, subissant les pires exactions sans réagir - faute

d'ordre.

Colère donc des policiers et gendarmes, mais inquiétude aussi, car après les attentats de 2015, rien d'essentiel n'a été accompli. Depuis *Charlie hebdo*, rien n'a changé dans les structures et les hommes. Tous les chefs du renseignement intérieur qui subissent désastre après désastre depuis Mohamed Merah en 2012 ont été maintenus ou promus.

Démence mécanique antiterroriste ! Plus la situation se tend et plus, dans l'idée d'y remédier, l'État crée d'entités venant s'agréger à ce qui existait auparavant. Autour de la table de réunion de l'UCLAT (Unité de Coordination de la Lutte Antiterroriste) au ministère de l'Intérieur, on compte désormais 22 services différents, tels que la DGSI, la DGSE, la PJ, TRACFIN pour le financement du terrorisme, etc.

Derrière cet échafaudage, on doit bien constater qu'il n'y a pas à proprement parler de service antiterroriste en France, mais un conglomérat de plus en plus obèse et complexe, au fil des années. Imaginons qu'il en aille de même partout dans l'Union européenne, réunir la coordination antiterroriste de tous les 28 Etats-membres nécessiterait de louer le Palais des Sports.

Ainsi et d'urgence, il faut simplifier les appareils antiterroristes français et européens pour les mettre en ordre de bataille et définir clairement qui commande et qui obéit. Devant des commissions d'enquête tant françaises que belges, il vaudrait aussi mieux que des chefs de l'antiterrorisme en échec ne jouent plus les sociologues amateurs en tenant sur des voyous et assassins des propos du type "mettons-nous à leur place, ils n'ont pas d'avenir, les pauvres".

On ne paye pas ces responsables de l'antiterrorisme pour prodiguer des cours de sociologie ni de morale, mais pour prévenir la commission d'attentats en France et en Europe. Notre continent a besoin de services antiterroristes minces, flexibles, efficaces, rapides qui sachent arrêter les terroristes avant qu'ils ne réalisent des assassinats ciblés ou des massacres de 20, 50 ou 100 personnes.

Manifestement, il n'en dispose pas aujourd'hui.//